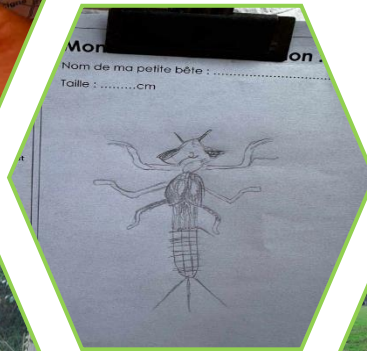
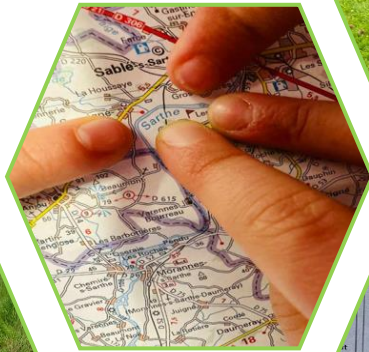




# RAPPORT D'ACTIVITES



**SB  
eMS** SYNDICAT de BASSIN  
entre MAYENNE  
et SARTHE

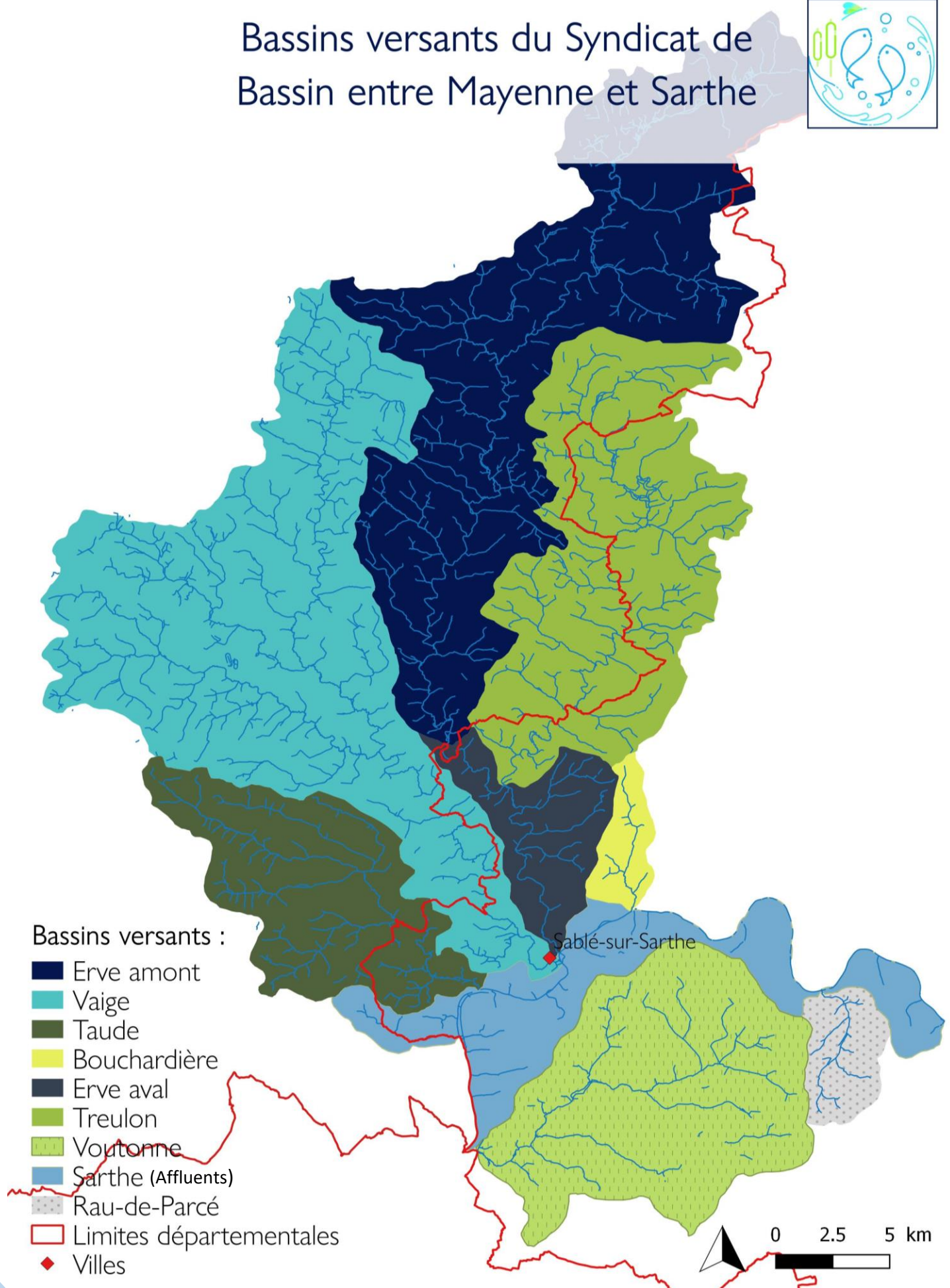
**2023**



## SOMMAIRE

Le Bassin versant du SBeMS .....	3
Les Elus .....	4
Les Délibérations .....	5
Les Commissions .....	5
L'Equipe technique et administrative .....	7
Les Finances .....	7
Les Actions .....	8
Le Bilan des principales actions.....	10
Revue de presse .....	14

# Bassins versants du Syndicat de Bassin entre Mayenne et Sarthe



## LES ELUS

### Les membres du comité syndical



### Le bureau



## LES DELIBERATIONS

07  
Février

- >Débat d'Orientation Budgétaire 2023
- >Ouverture de crédits en investissement avant le vote du BP 2023
- >Programme de travaux pour 2023

23  
Mars

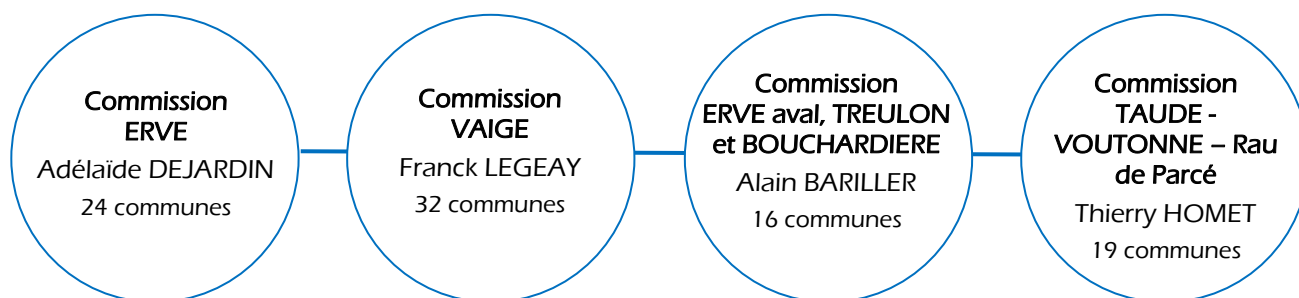
- >Vote du Compte de Gestion 2022
- >Vote du Compte Administratif 2022
- >Affectation des résultats 2022
- >Vote du Budget 2023
- >Admission en non-valeur
- >Intégration études
- >Apurement ancien compte

17  
Octobre

- >Adoption M57
- >Adoption du Règlement Budgétaire et Financier lié à la M57
- >Décision modificative n°1
- >Renouvellement ligne trésorerie pour 2024
- >Contributions EPCI pour 2024
- >Rapport d'activités 2022
- >Adhésion à Web SIG – Sarthe numérique

## LES COMMISSIONS

A la création du SBEMS, des **COMMISSIONS TERRITORIALES** ont été mises en place dans une logique de travail par bassin hydrographique, ces commissions ont un rôle consultatif, elles n'ont pas de voix délibératives.



### Membres :

- Le Vice-Président ou le Président en charge de la Commission
- Le Président du SBEMS (membre de droit)
- Un élu : Maire ou son représentant, par commune historique du territoire.
- Toutes personnes jugées utiles

## Rôles des Commissions

- Présenter les projets du SBeMS
- Faire remonter les besoins de terrain
- Assurer la cohérence des actions

<b>Commission ERVE</b>
Assé le Bérenger
Blandouet-Saint-Jean
Evron
Livet
Sainte Suzanne et Chammes
St Georges sur Erve
St Léger
St Pierre sur Erve
Saulges
Thorigné en Charnie
Torce Viviers en Charnie
Vaiges
Vimartin sur Orthe
Voutré
Val-du-Maine
Bannes
Chéméré le Roi
Cossé en Champagne
La Bazouge de Chéméré
Rouessé-Vassé

<b>Commission ERVE Aval - TREULON - BOUCHARDIERE</b>
Auvers le Hamon
Juigné sur Sarthe
Sablé sur Sarthe
Blandouet St Jean
Sainte Suzanne et Chammes
Saulges
Thorigné en Charnie
Torcé Viviers en Charnie
A vessé
Brûlon
Joué en Charnie
Poillé sur Vègre
St Denis d'Orques
Viré en Champagne
Val du Maine
Bannes
Cossé en Champagne

<b>Commission VAIGE</b>
Auvers-le-Hamon
Bouessay
Sablé sur Sarthe
Souvigné sur Sarthe
Blandouet-St Jean
La Chapelle Rainsouin
Livet
Sainte Suzanne-et-Chammes
St Georges-le-Flécharde
St Léger
Saulges
Vaiges
Arquenay
Val du Maine
Bazougers
Beaumont Pied-de-Bœuf
Bouère
Chéméré-le-Roi
Greze en Bouère
La Bazouge de Chéméré
La Cropte
Le Bignon du Maine
Le Buret
Maisoncelles du Maine
Meslay du Maine
Préaux
Ruillé-Froid-Fonds
St Brice
St Charles la Forêt
St Denis du Maine
St Loup du Dorat
Villiers-Charlemagne

<b>Commission TAUDE - BARAIZE - VOUTONNE - RAU DE PARCE - AFFLUENTS SARTHE</b>
Bouessay
Sablé sur Sarthe
Souvigné sur Sarthe
Beaumont Pied de Bœuf
Bouère
Greze en Bouère
St Brice
St Charles La Forêt
St Denis d'Anjou
St Loup du Dorat
Courtillers
Dureil
Le Bailleul
Louailles
Notre Dame du Pe
Parce sur Sarthe
Précigné
Solesmes
Vion
Pincé

## COMMISSION THEMATIQUE



### Membres :

- La Présidente
- Le bureau
- 2 élus du SBeMS par EPCI-fp (à définir)
- Collectivités concernées : DREAL, DDT...
- Toutes personnes jugées utiles

## L'EQUIPE TECHNIQUE ET ADMINISTRATIVE

### Service Technique



#### Xavier SEIGNEURET

Coordinateur technique - Technicien milieux aquatiques  
*BV Erve - Vaige*  
1 ETP



#### Cécilia ANDRE

Technicienne milieux aquatiques  
*BV Taude - Baraize - Erve aval - Treulon - Rau de Parcé - Bouchardière*  
1 ETP



#### Paul CEZARD

Technicien milieux aquatiques en CDD  
*BV Voutonne*  
*Aide aux techniciens - Animations scolaires et grand public*  
*Suivi conventionnement Territoires Orthe - Vaudelle - Merdereau*  
*et CC Pays Fléchois (Voutonne)*  
1 ETP

### Service Administratif



#### Aurélie DENIAU & Christèle COUSIN

Gestion administrative et financière  
0,5 ETP

## LES FINANCES

### Le budget 2023

	FONCTIONNEMENT (Dépenses et Recettes)	INVESTISSEMENT (Dépenses et Recettes)
Budget primitif (voté le 23/03/2023)	607 513.,40	1 607 480,14

### Le compte administratif 2023

Section	Dépenses	Recettes	Résultats 2023	Résultats antérieurs	Résultats reportés	Solde RAR
Fonctionnement	393 595.56	542 120.47	148 524.91	44 605.39		
Investissement	782 395.44	901 675.57	119 280.13	-214 993.72	<b>-95 713.59</b>	176 344.19

↳ *Le tableau d'amortissement de la dette*

Date échéance	Capital restant dû	Intérêts dus	Amortissement	Montant échéance
2022	107 739,56	817,51	14 577,06	15 394,57
<b>2023</b>	<b>93 162,50</b>	<b>644,91</b>	<b>12 850,00</b>	<b>13 494,91</b>
2024	80 312,50	551,10	12 850,00	13 401,10
2025	67 462,50	457,30	12 850,00	13 307,30
2026	54 612,50	363,50	12 850,00	13 213,50
2027	41 762,50	269,69	12 850,00	13 119,69
2028	28 912,50	175,89	12 850,00	13 025,89
2029	16 062,50	82,08	12 850,00	12 932,08
2030	3 212,50	5,86	3 212,50	3 218,36
		<b>3 367,84</b>	<b>107 739,56</b>	

↳ *Les participations des Communautés de communes adhérentes pour 2023*

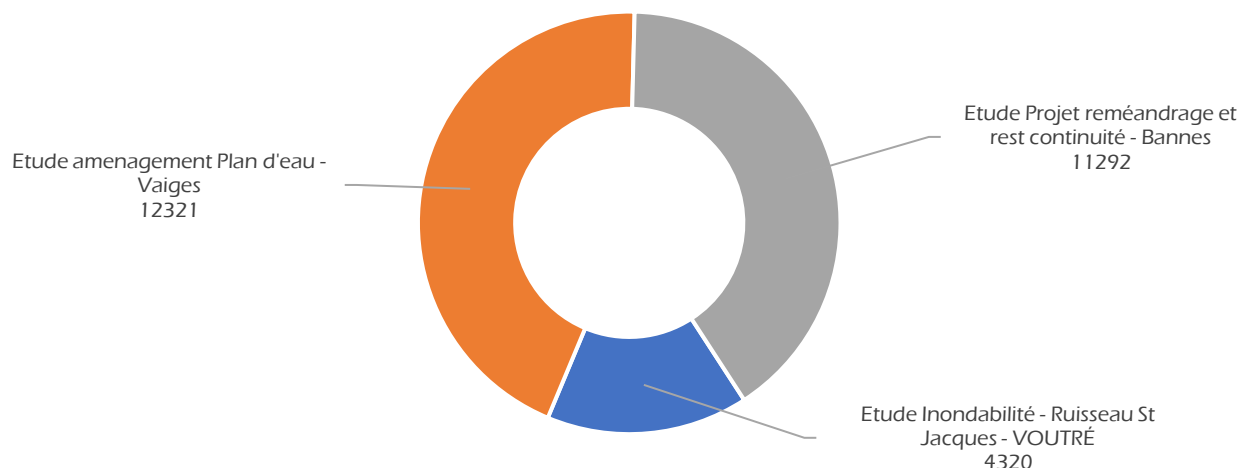
EPCI adhérentes	Clé répartition	Contributions 2023
CC du Pays Sabolien	38,2 %	122 783,36 €
CC du Pays de Meslay-Grez	30,7 %	98 676,68 €
CC des Coëvrons	25,6 %	82 284,13 €
CC Loué-Brûlon-Noyen	5,4 %	17 356,81 €
CC Champagne Conlinoise Pays Sillé	0,1 %	321,42 €
		<b>321 422,40 €</b>

\* La clé de répartition est la suivante pour le calcul des cotisations :

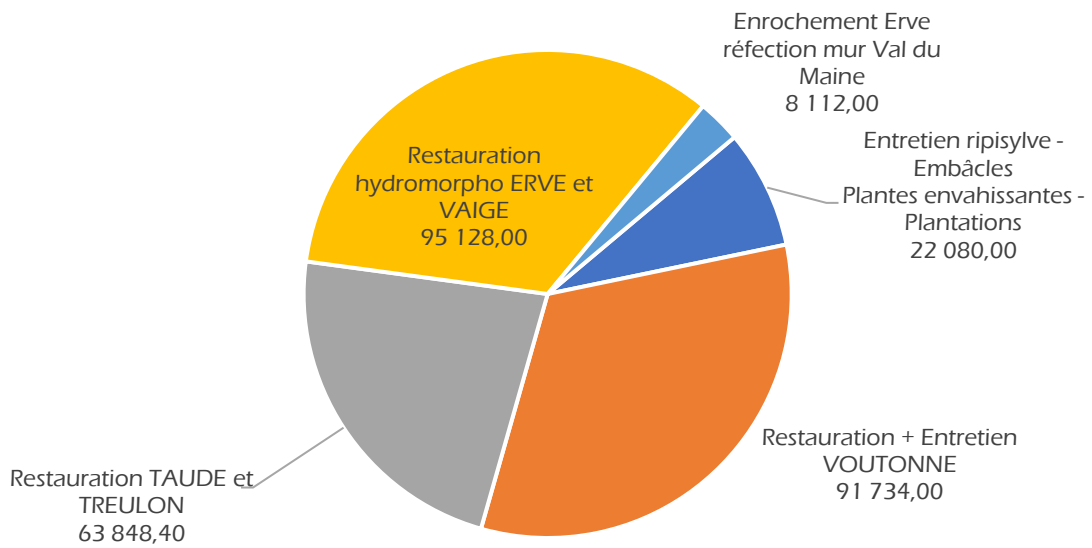
- 50 % sur la superficie de bassin versant par EPCI-fp ;
- 50 % sur la population par EPCI-fp

## LES ACTIONS

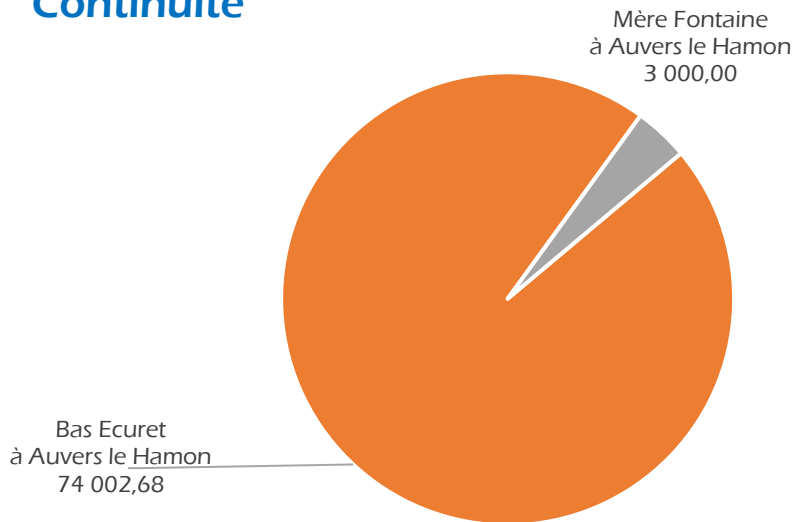
### ETUDES - CT'Eau 2023



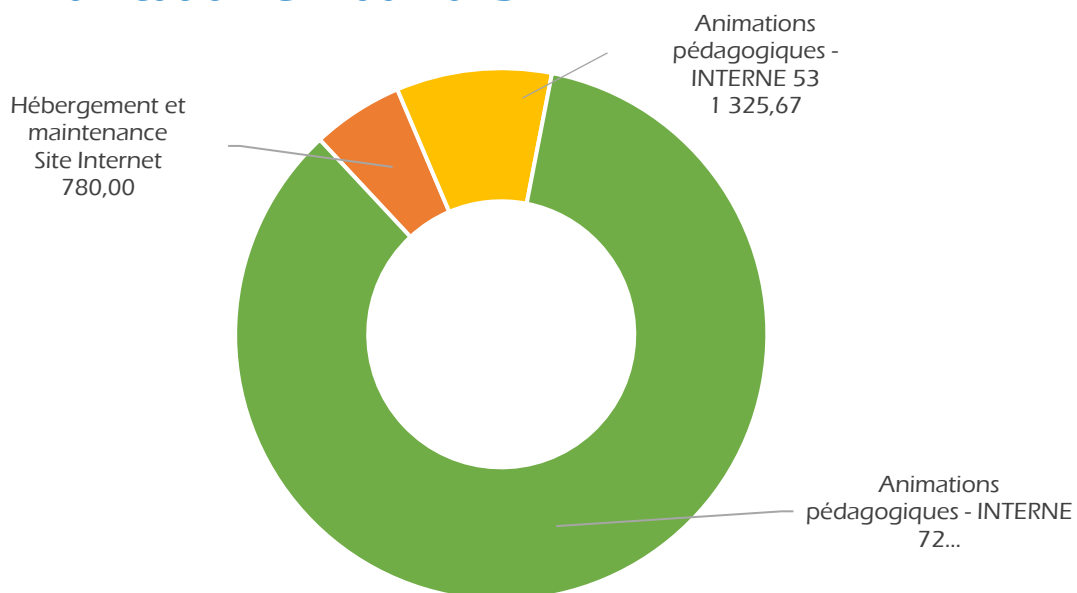
## Travaux - CT'Eau 2023 Entretien Restauration



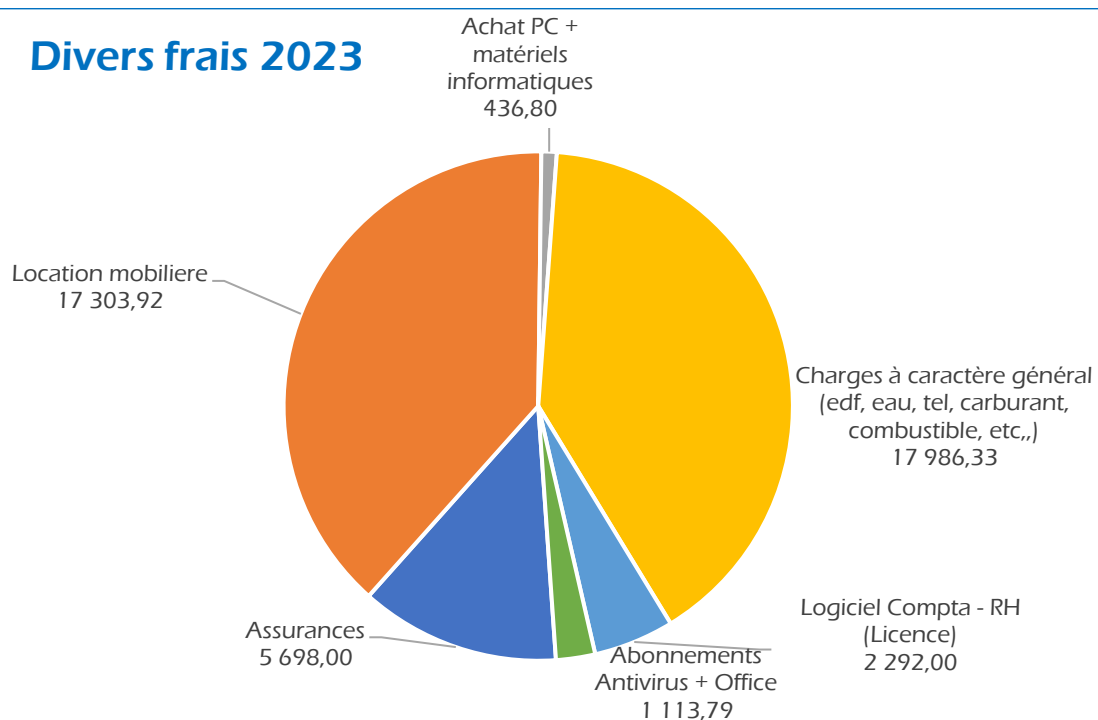
## Travaux - CT'Eau 2023 Continuité



## Communication CT'Eau 2023



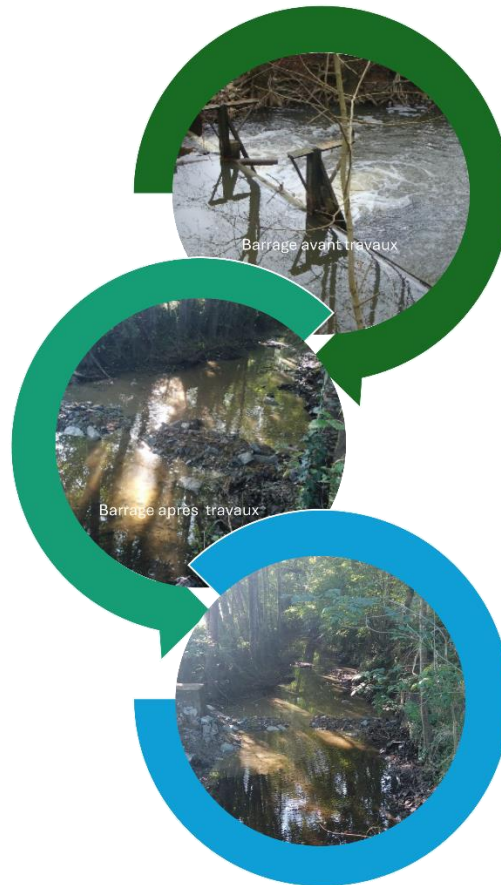
## Divers frais 2023



## LE BILAN DES PRINCIPALES ACTIONS

Cette année écoulée a subi les conséquences du changement climatique. La succession d'intempéries à partir de mi-octobre, à obliger les travaux en cours, à stopper.

Barrage de Bellevue à Cossé en champagne : suppression d'un barrage



Suppression du clapet à Précigné.



## Micro-seuils



## Diversification des écoulements sur le ruisseau de la Bourcerie à St Denis d'Orques



## Reméandrage du ruisseau de la Forêt à Bannes



Recharge en granulats, diversification des écoulements, abreuvoir et passerelle à Précigné

Recharge et terrassement pour favoriser le débordement



Suivi des indicateurs biologiques

Ces suivis permettent de mesurer les impacts et les effets des aménagements réalisés.

**IBD = Indice Biologique Diatomées** : Suivi des algues polluo-sensibles

*Correspondance entre les notes IBD, les classes de qualité et leur code couleur (Source BE Hydro Concept)*

Note IBD	≥ 17	<17 - 13	<13 - 9	<9 - 5	<5 - 1
Qualité	Très bonne	Bonne	Passable	Mauvaise	Très mauvaise
Caractéristiques	Pollution ou eutrophisation* nulle à faible	Eutrophisation* modérée	Pollution moyenne ou eutrophisation* forte	Pollution forte	Pollution ou eutrophisation* très forte

\*Eutrophisation : Apport en excès de substances nutritives (nitrates et phosphates) dans un milieu aquatique pouvant entraîner la prolifération des végétaux aquatiques (parfois toxiques).

**IPR = Indice Poisson Rivière** : Suivi de l'indice poissons

*Classe de qualité de l'IPR (Source BE Hydro Concept)*

Note IPR	0-7 ]	] 7 - 16 ]	] 16 - 25 ]	] 25 - 36 ]	>36
Classe de qualité	Excellente	Bonne	Passable	Mauvaise	Très mauvaise

**IBG = Indice Biologique Global** : Suivi des invertébrés dans le lit du cours d'eau

*Classe de qualité de l'IBG (Source BE Hydro Concept)*

Note IBG	20 - 17	16 - 13	12 - 9	8 - 5	4 - 1
Classe de qualité	Très bonne	Bonne	Passable	Mauvaise	Très mauvaise

A noter : L'IBG a été remplacé en 2018 par l'I2M2, c'est celui-ci qui est pris en compte pour le classement du cours d'eau vis-à-vis des macroinvertébrés.

**I2M2 = Indice Invertébrés Multimétrique** : Nouvel indice permettant d'apprécier la qualité biologique d'un cours d'eau à l'endroit d'une station à partir de l'étude des macro-invertébrés benthiques (= organismes sans colonne vertébrale et visibles à l'œil nu, comme les insectes, les mollusques, les crustacés et les vers, qui habitent le fond des cours d'eau).

*Classe d'état écologique de l'I2M2 (Source BE Hydro Concept)*

Limites inférieures des classes d'état de l'I2M2				
0,665	0,443	0,295	0,148	0
Très bon	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais



**Bassin versant de l'Erve :**

En 2023, 2 suivis ont été réalisés :

- Site sur l'Erve à St JEAN SUR ERVE (3ème suivi depuis 2017)

Localisation	Indicateurs	2023
L'Erve à ST JEAN SUR ERVE	IBG-DCE	16
	I2M2	0.80
	IBD	14.90
	IPR	16.45

- Site du Pont d'Orval à CHAMMES (3ème suivi depuis 2017)

Localisation	Indicateurs	2023
Pont d'Orval à CHAMMES	I2M2	0.20
	IBD	14.1
	IPR	32.89

**Conclusion :**

Pour l'Erve à St Jean sur Erve, par suite de la suppression de l'ouvrage, ce secteur de la rivière est peu altéré morphologiquement. On observe une amélioration constante du peuplement piscicole. Ceux-ci ont favorisé les espèces rhéolithophiles, et une augmentation de la densité totale de poissons observées.

Les différents indices hydromorphologiques et biologiques sur l'Erve montrent une amélioration globale de la qualité du milieu, à la limite du bon état. Le peuplement piscicole reste légèrement altéré, mais en progression constante depuis la réalisation des travaux.

Pour le Pont d'Orval affluent de l'Erve à Chammes, les travaux de restauration (abaissement d'ouvrage et recharge granulométrique) ont permis de rétablir les fonctionnalités naturelles du cours d'eau. Depuis, l'ensemble des indices se sont améliorés, et montrent la colonisation du milieu par des espèces plus polluo-sensibles représentatives de ce type de milieu.

**Bassin versant de la Voutone :**

1 site a été suivi également :

Site sur la Fontaine sans Fond à LOUAILLES (2e suivi depuis 2021)

Localisation	Indicateurs	2023
La Fontaine sans Fond à LOUAILLES	IBG-DCE	10
	I2M2	0.20
	IBD	14.1
	IPR	32.89

### Conclusion :

La Voutonne à Précigné est positionnée en état moyen, en raison d'une altération conjointe de la qualité de l'eau et des habitats, malgré la réalisation de banquettes granulo-caillouteuses.

## Suivi amphibiens

Ce suivi sur les amphibiens s'inscrit dans la continuité de ceux réalisés les années précédentes.

L'objectif étant d'améliorer les connaissances sur la présence des amphibiens du territoire du SBEMS, de vérifier l'efficacité des mares créées, d'observer une évolution à long terme des mares et de démontrer l'intérêt des travaux de restauration de milieux humides et aquatiques pour la faune inféodé à ces milieux.

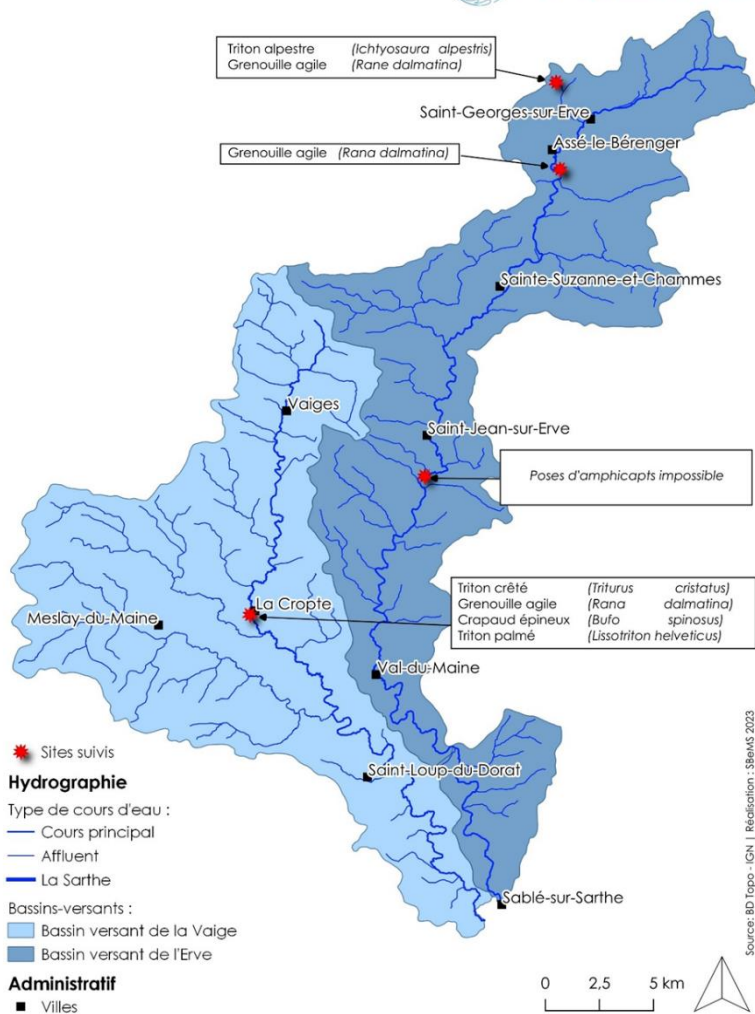
Le suivi est effectué sur le bassin versant de la Vaige et celui de l'Erve, quatre sites ont été retenus, pour un total de 6 mares inventoriées.

La majorité des sites prospectés ont montré la présence d'au moins une espèce d'amphibien, que ce soit à travers des pontes ou par capture. L'ensemble des sites se distinguent par leur diversité d'espèces dans les mares. Seul le site de Saint-Jean-sur-Erve n'a présenté aucune espèce. L'année 2023 précède une période difficile marquée par le manque d'eau et un assèchement précoce des mares. Le début de l'année 2023 a également été marqué par un manque pluviométrique, retardant la ponte des amphibiens.

Ce suivi, montre la diversité d'espèces d'amphibiens présents sur le territoire. On retrouve des espèces déjà identifiées les années précédente : le Triton crêté, la Rainette verte, la Grenouille verte, la Grenouille agile et le Crapaud épineux. Une nouvelle espèce est apparue, le Triton palmé dans les mares de La Cropte. Le relevé de ponte confirme la bonne implantation de la grenouille agile sur les sites colonisés (La Cropte, Assé-le-Bérenger, Saint-Georges-sur-Erve), même après une année 2022 peu favorable aux amphibiens. Cependant, un retard de ponte est estimé à deux semaines. Les conditions générales d'observation ont aussi été peu propices à l'observation visuelle des pontes. Les individus capturés à l'aide d'Amphicaps sont en forte baisse dans la mare 1 de La Cropte.

On notera l'absence totale du crapaud épineux sur l'ensemble des mares où il avait été contacté. Sur la mare de La Cropte, cette absence peut s'expliquer par la prolifération des écrevisses de Louisiane, détruisant les supports de ponte et prédatant les œufs/larves. Sur la mare de Saint-Georges-sur-Erve, l'absence de cette espèce est une interrogation. Le milieu a pourtant évolué très favorablement pour les amphibiens avec l'apparition de nombreux supports de ponte et de nombreuses cachettes.

Les effectifs des urodèles sont en hausse, en dehors du Triton crêté à La Cropte. Le triton alpestre voit une augmentation d'effectif capturé de +13 individus. L'apparition du Triton palmé dans les mares de La Cropte fut une bonne découverte et démontre que le milieu, bien que restauré en 2016, continue à évoluer.



## Offre pédagogique

L'offre pédagogique est reconduite en 2023, mais cette fois-ci, elle est assurée en interne par le technicien en charge des animations. Cette offre est destinée aux établissements scolaires accueillant des enfants du CP jusqu'à la 6e (cycle 2 et 3).

Pour ce projet, deux séances par classe ont eu lieu :

- 1ère séance de 2h30 en classe : Elle introduit le projet et diverses notions autour du thème de l'eau : l'eau dans la nature, les usages de l'eau par l'Homme, son rôle primordial dans le maintien de la Vie sur Terre...
- 2nde séance de 2h30 en extérieur : Immersion dans un milieu naturel proche de l'école, en zone humide, au bord d'un cours d'eau ou d'une mare pour découvrir la faune et la flore des berges, pêcher et déterminer quelques espèces de petites bêtes ...

**Au total, ce sont 6 écoles qui ont répondu à l'offre pour un total de 10 classes, environ 191 élèves. Le retour des enseignants est globalement positif pour l'ensemble des animations.**

### **Animations scolaires :**

#### ***Bilan 2023***

Animations en 2 parties (1 en classe et 1 sur le terrain)

10 classes sensibilisées (= 191 élèves)

- JUIGNE SUR SARTHE : Ecole Sacré Cœur
- SABLE SUR SARTHE : Ecole Alain Bourgeteau (2 classes) et Ecole St Exupéry (2 classes)
- SOUVIGNE SUR SARTHE : Ecole Val de Taude
- TORCE VIVIERS EN CHARNIE : Ecole du Verger
- BRULON : Ecole Notre Dame (2 classes)
- VIRE EN CHAMPAGNE : Ecole de Viré

+ 1 animation (classe + terrain) avec 1 classe du Lycée agricole de SABLE SUR SARTHE

Les enseignants réutilisent certains supports.

### **Animation Grand public**

4 animations Grand public (48 personnes) : SABLE SUR SARTHE (x2), LA BAZOUGE DE CHEMERE, SAULGES

### **Bilan 2023**

Pour cette seconde année d'animation mise en place par le SBeMS, celui-ci a récupéré la compétence en matière d'animation scolaire (primaire) grâce au recrutement de Paul CEZARD en septembre 2022. Pour l'année scolaire 2022/2023, le syndicat propose à l'ensemble des écoles du territoire différentes activités pour découvrir les milieux aquatiques, le grand cycle de l'eau, les zones humides, la faune et la flore.

Les objectifs généraux définis sont :

- Découvrir le grand cycle naturel de l'eau.
- Savoir repérer l'eau dans notre paysage : comprendre le chemin parcouru par une goutte d'eau.
- Découvrir les faunes de nos cours d'eau et leur évolution, lien, anatomie.
- Découvrir un milieu aquatique proche de l'école.
- Comprendre les interactions entre les êtres vivants (faune et flore).
- Connaître l'importance des milieux humides.

Au total, ce sont neuf classes sarthoises et une classe de Mayenne qui ont pu profiter des animations proposées.

Pour le lycée agricole de Sablé-sur-Sarthe, l'animation avait pour but de faire découvrir le métier de technicien rivière ainsi que les actions du syndicat en lien avec le monde agricole. La visite sur le terrain s'est déroulée aux Grottes de Saulges (53), un site qui comporte des aménagements du syndicat tant pour la continuité écologique que pour la profession agricole.



 **Préfète de la Mayenne** •  
12 janvier 2023 •

#continuitéécologique

Xavier Lefort, préfet de la #Mayenne, a visité des aménagements réalisés par le syndicat mixte de bassin entre Mayenne et Sarthe (SBeMS) sur la rivière de l'Erve.

- ✔ le moulin de la Saugère à Sainte-Suzanne-et-Chammes
- ✔ le moulin de Grattesac à Voutré
- ✔ le moulin de la Rochebrault aux grottes de Saulges
- ✔ le barrage du bourg de Saint-Pierre-sur-Erve

👉 préserver notre ressource en #Eau 💧

AMF 53 Département de la Mayenne Office français de la biodiversité Agence de l'eau Loire-Bretagne Communauté de communes des Coëvrons Sainte-Suzanne-et-Chammes Saint Pierre sur Erve



## Sablé-sur-Sarthe. Niveau, espèces de poissons : comment la Vaige se porte-t-elle ?

Le Syndicat mixte de bassin entre Mayenne et Sarthe a proposé une promenade de découverte de la Vaige, à Sablé-sur-Sarthe, en juillet. Une balade avec un technicien dans le parc du château pour en savoir plus sur l'état de ce cours d'eau affluent de la Sarthe.



Paul Cézard a animé une visite de découverte de la Vaige dans le parc du château de Sablé-sur-Sarthe, en juillet 2023. | OUEST-FRANCE  
[Ouest-France](#) Joshua METIVIER. Publié le 04/08/2023 à 07h00

La santé de nos cours d'eau est une question primordiale, surtout l'été. C'était l'occasion de faire le point sur le terrain à propos de [la Vaige](#), affluent de la Sarthe, grâce à une promenade de découverte à Sablé-sur-Sarthe organisée en juillet. Animée par Paul Cézard, technicien rivière pour le Syndicat mixte de bassin entre Mayenne et Sarthe (SBeMS), cette balade a permis à une dizaine de personnes présentes d'admirer la beauté naturelle du cours d'eau et ses environs, tout en recevant des réponses à leurs questions sur l'état de ce cours d'eau de plusieurs dizaines de kilomètres.



La Vaige se jette dans la Sarthe à Sablé-sur-Sarthe, non loin de l'église Notre-Dame. | OUEST-France

Selon le technicien, il y a des bonnes nouvelles : « **Certes le niveau de la Vaige baisse d'année en année, a-t-il indiqué. Mais l'évolution est progressive, ce qui laisse le temps aux poissons de descendre en aval.** » De plus, la qualité de l'eau de la Vaige s'améliore, ce qui se traduit par un retour de certaines espèces de poissons, comme des anguilles ou le barbot fluviatile, qui n'avaient pas été recensés depuis plusieurs années. « **C'est le fruit de changements de pratiques dans le milieu de l'agriculture, et d'une prise de conscience collective** », estime Paul Cézard.

### Seuils de vigilance et d'alerte

Les seuils de vigilance et d'alerte, qui restreignent les usages de l'eau en temps de crise, ont aussi leur importance. « **Les restrictions qui s'appliquent permettent d'avoir un peu plus d'eau, plus longtemps dans la rivière,** explique Paul Cézard. **C'est encourageant, mais nous aimerions que ces injonctions entrent en vigueur plus tôt dans l'année.** » Dans [le dernier arrêté préfectoral en date du 1er août](#), le bassin Vaige-Taude-Erve était en niveau « alerte », le deuxième niveau de vigilance, en dessous d'« alerte renforcée » et « crise ».

Économiser davantage l'eau de nos rivières est un défi toujours plus pressant, car elles sont de moins en moins approvisionnées d'année en année : « **L'apport hydrique des rivières est limité par le manque de pluies,** détaille le technicien. **Mais pour ça l'homme ne peut rien faire.** »

En ce qui concerne les poissons, les barrages sur les cours d'eau demeurent un problème. Construits pour la plupart autour des années 1970, les barrages servaient à maintenir l'eau de la rivière pour mieux irriguer les exploitations agricoles. On en dénombre aujourd'hui plus de trente-cinq sur la Vaige.

« **Pour beaucoup d'espèces de poissons, ces barrages sont comme une porte fermée dans la rivière.** » Le syndicat consacre une grande partie de son travail à aménager certains de ces barrages, en y ajoutant des « **passes à poissons** », mais bon nombre d'entre eux ne peuvent pas être adaptés.